



**musique
et danse**
en Loire
Atlantique

21

22

**musique
et danse
à
l'école**





sommaire .

- p. 3 **Musique et Danse à l'école,
le dispositif en bref**
- p. 4 **Les ateliers de pratique artistique**
- p. 6 **La saison jeune public
sur votre territoire**
- p. 7 Lùna Fugue Jerez Le Cam Ensemble
- p. 8 Boum Bap Compagnie S – Julie Ollivier
- p. 9 Petit Terrien... entre ici et là Hanoumat Cie
- p. 11 **Modalités pratiques**

Crédits photographiques : Lùna Fugue : Thierry Guillaume / Boum Bap : Adeline Moreau /
Petit Terrien... entre ici et là : Pascal Xicluna / couverture Julien Cochin /
autres photographies Bastien Capela

musique et danse à l'école .



Votre commune est adhérente à notre dispositif départemental d'éducation artistique Musique et Danse à l'école.

Ce dispositif s'adresse aux communes de moins de 10 000 habitants et aux communautés de communes, sur adhésion. Il est mis en œuvre en concertation étroite avec l'Éducation nationale, et s'inscrit dans le plan départemental *Grandir avec la culture*.

Les interventions s'adressent aux **écoles élémentaires publiques et privées, du CP au CM2**.

Chaque commune ou collectivité adhérente acquitte une participation financière annuelle calculée au prorata du nombre d'habitants. Celle-ci est fixée à 1€46 par habitant pour l'année 2021. Aucune participation financière supplémentaire n'est demandée aux écoles.

En 2021/2022, 71 communes et 152 écoles bénéficient de nos actions.

Le dispositif propose deux axes complémentaires d'initiation à la musique et à la danse : la pratique artistique et l'expérience du spectacle vivant.

• Pratiquer la musique ou la danse

À l'école élémentaire, la pratique artistique en collectif est une porte d'entrée privilégiée pour s'initier à la musique ou à la danse. Guidés par des intervenants professionnels spécialistes de leur discipline, les enfants explorent leurs possibilités vocales et corporelles, développent leurs capacités d'expression et de création, éprouvent des émotions artistiques, construisent les premiers jalons d'une culture commune.

Des ateliers de pratique artistique sont ainsi mis en œuvre dans chaque école adhérente, à raison de 8 séances minimum par classe. Ils sont conduits par une équipe de 30 musiciens et danseurs intervenants diplômés et agréés par l'Éducation nationale, qui interviennent en partenariat étroit avec les enseignants dans le cadre des projets de classe.

Les intervenants peuvent également assurer une mission de médiation culturelle, en lien avec notre

saison de spectacles « jeune public », ou dans le cadre de projets spécifiques s'inscrivant dans le PEAC de l'élève (parcours d'éducation artistique et culturelle).

• À la rencontre des artistes et des œuvres : la saison jeune public

Une saison de spectacles musicaux et chorégraphiques « jeune public » est organisée sur le territoire, en partenariat avec des salles de spectacles partenaires de proximité. Elle est ouverte à toutes les écoles sur inscription préalable, dans la limite de la capacité d'accueil.

Tout au long de leur scolarité, les élèves découvrent ainsi des propositions artistiques adaptées et diversifiées. Ils développent leurs capacités d'écoute et leur sensibilité artistique et vivent leurs premières émotions de spectateurs. La programmation témoigne de la vitalité de la création à destination du jeune public et accorde une place particulière aux artistes et compagnies de Loire-Atlantique.

Préparer sa sortie au spectacle, construire un parcours artistique

Musique et Danse en Loire-Atlantique propose aux enseignants des outils et des ressources pour accompagner la sortie au spectacle :

- Chaque spectacle s'accompagne d'un **dossier pédagogique** transmis aux enseignants en amont de la représentation.
- Des **rencontres préparatoires** sont organisées à l'attention des enseignants, en lien avec certains spectacles : elles constituent un temps privilégié pour rencontrer l'équipe artistique, découvrir plus en profondeur le propos du spectacle et la démarche de création, acquérir des connaissances et des outils pour préparer ses élèves à la représentation et faire du lien avec les apprentissages.
- Afin de **tisser des liens sensibles entre la pratique artistique et la sortie au spectacle**, les musiciens et danseurs intervenants peuvent concevoir leurs ateliers en relation avec la thématique ou l'esthétique du spectacle ; ce type de projet nécessite d'inscrire les mêmes classes à l'atelier et à la représentation, dans la même discipline.

les ateliers de pratique artistique .

Les ateliers de pratique artistique sont mis en place chaque année, dans chaque école.

le volume horaire d'interventions

Chaque école dispose d'un volume horaire total d'interventions en classe correspondant à 4 heures par classe élémentaire, auxquelles s'ajoutent 4 heures pour l'ensemble de l'école.

**Volume horaire d'ateliers =
4h par classe élémentaire + 4h**

Exemple : mon école a 5 classes :
(5 classes x 4 heures) + 4 heures = 24
Je dispose de 24 heures d'atelier à répartir entre l'ensemble des classes.

Un minimum de 16 heures est attribué aux petites écoles (de 1 à 3 classes).
Les réalisations éventuelles nécessitant la présence de l'intervenant (concerts, spectacles) sont à programmer à l'intérieur de ce volume horaire.

Chaque équipe pédagogique est libre de la répartition des heures allouées en fonction des projets, en respectant les règles suivantes :

- un minimum de 8 séances par classe, d'une durée minimum de 45 mn
- un minimum de deux classes concernées par école

L'équipe pédagogique veille à la cohérence du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (PEAC), fondé sur les pratiques, les rencontres et les connaissances, tout au long de sa scolarité. Elle prend en compte les autres projets en cours et les projets des années précédentes.

le partenariat enseignants / intervenants

Les ateliers de pratique artistique sont conçus et mis en œuvre en partenariat étroit entre l'intervenant et l'équipe enseignante, et doivent s'inscrire dans le projet de classe et le projet d'école.

À ce titre, chaque école dispose d'un forfait de **2h pour la concertation et le bilan** avec l'intervenant, en complément du temps d'ateliers dans les classes.

La concertation initiale : elle est programmée avant le démarrage des ateliers et doit permettre à l'intervenant et à l'équipe enseignante de préciser ensemble leur projet musical ou chorégraphique, d'en fixer les modalités pratiques (planning, matériel, salle...), de réfléchir aux modalités de partenariat et à la répartition des rôles entre l'intervenant et les enseignants dans la conduite du projet. En fin de réunion, une fiche projet sera remplie en commun et transmise à l'inspecteur de circonscription pour les écoles publiques.

Le bilan : en fin de projet, il est impératif de prévoir un temps de bilan avec l'intervenant (lors de la dernière date d'intervention par exemple), au cours duquel sera remplie la fiche bilan. Une concertation intermédiaire peut également être programmée, selon les besoins du projet.





les activités proposées

Trois activités vous sont proposées, au choix de l'école : initiation musicale, chant choral ou danse de création. Vous devez choisir une seule activité pour l'année scolaire. Vous pouvez changer d'activité chaque année.

musique

• Initiation musicale

L'atelier d'initiation musicale a pour but de sensibiliser les enfants aux paramètres fondamentaux du son et du langage musical, par le biais d'une pratique musicale vocale et instrumentale, avec réalisation éventuelle d'une petite production musicale en fin de cycle (si le nombre de séance le permet).

Cet atelier pourra inclure par exemple un apprentissage des rythmes, la pratique de jeux vocaux, l'exploration d'objets sonores... ; ces différentes activités pourront être réinvesties dans un atelier de création ; le contenu de chaque atelier est à déterminer avec l'intervenant en fonction du projet. Cet atelier est plus particulièrement adapté au cycle 2.

• Chant choral

Cet atelier à dominante vocale a pour but de développer une pratique régulière du chant collectif en classe, avec l'appui technique d'un musicien intervenant spécialisé. La collaboration active des enseignants est requise, notamment pour l'apprentissage et/ou la révision des paroles des chants entre les séances. Ces ateliers intègrent non seulement l'apprentissage d'un répertoire chanté, mais également l'exploration des possibilités vocales et expressives des enfants à travers des jeux vocaux, des temps d'improvisation et de création proposés par l'intervenant.

Les ateliers fonctionnent sur 8 séances par classe au minimum, d'une durée variant de 45 minutes (pour le cycle 2) à 1 heure, espacées de 8 à 15 jours. En fonction du projet et des conditions d'accueil, il peut être envisagé de regrouper 2 classes d'un même cycle sur certaines séances, selon des modalités à étudier avec l'intervenant.

danse

• Danse de création

Au travers d'une découverte et d'une mise en jeu du corps de l'élève, les intervenants abordent les fondamentaux de la danse (espace, temps, énergie...) et mettent l'enfant en situation de danser en vivant sa sensibilité et sa poétique, de composer, de communiquer (avec les autres, avec les œuvres). Une salle adaptée (propre, chauffée et suffisamment spacieuse), est nécessaire pour cette activité.

L'équipe des musiciens et danseurs intervenants

Une équipe de 30 musiciens et danseurs intervenants spécialisés assure l'encadrement des ateliers de pratique artistique dans les écoles. Conçus et menés en partenariat avec les enseignants, les ateliers s'inscrivent dans le cadre des apprentissages et du projet de classe.

Les intervenants sont salariés permanents de l'association et agréés par la DSDEN. Ils sont titulaires du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) ou du DE (Diplôme d'Etat de professeur de danse). Riches de leurs sensibilités et de leurs parcours respectifs, ils interviennent en appui des enseignants pour apporter leurs compétences et savoir-faire spécifiques, tant artistiques, pédagogiques qu'en médiation culturelle.

la saison
jeune public
sur votre
territoire .



théâtre
musical

Lùna Fugue

Jerez Le Cam Ensemble

Buescu est un petit village roumain dans le delta du Danube, rempli de palais extravagants. C'est là que grandit Lùna, une petite fille dont la vie bascule le jour où elle entend à la radio la musique de Jean-Sébastien Bach. En tentant de la rejouer d'oreille sur son violon, elle crée à son insu un son métissé, à mi-chemin entre la pratique populaire et la rigueur du maître baroque. Dans le village, va alors commencer un débat pour le moins animé entre les habitants, les uns défendant la tradition, les autres soutenant la modernité.

Gerardo Jerez Le Cam côtoie Johann Sebastian Bach depuis son enfance à Buenos Aires. Ce compositeur a puisé de nombreuses inspirations dans ses voyages à travers l'Europe du 18^e siècle. Les musiciens tsiganes venus d'Orient sont eux aussi de grands voyageurs et ont collecté des richesses musicales au cours de leurs nombreux périples. À travers l'histoire de Lùna, dont le récit est porté par un comédien sur scène, le spectacle propose une fusion entre la musique de Bach, le tango argentin et la musique des Balkans. Dans cette première création pour le jeune public, le formidable duo composé de Gerardo Jerez Le Cam au piano et Iacob Maciucă au violon parvient à une synthèse musicale fascinante et virtuose !

piano et compositions
Gerardo Jerez Le Cam
violon
Iacob Maciucă
récit
Juan Pablo Mino

**vendredi 26 novembre
2021 à 10h et 14h**
Bouvron, salle Horizinc

durée 50 mn
cycles 2 et 3



danse

Boum Bap

Compagnie S – Julie Ollivier

Boule à facettes, mur de disques vinyles, paillettes et casquettes : la Boum est prête !

Bienvenue sur le Dancefloor pour partager avec les trois artistes, danseurs et musiciens, l'univers de la culture hip hop. Au programme, un spectacle qui nous entraîne dans l'histoire de cette culture pluridisciplinaire, partie des rues du New-York des années 70 et qui continue à se déployer dans le monde.

Julie Ollivier, chorégraphe de la Compagnie S, développe un travail à la croisée des esthétiques hip hop et contemporaines avec une attention toute particulière portée au son en direct. Avec Julien Barrault, Dj fasciné par la culture hip hop, et Jérôme Le Breton, danseur bboy nantais, la rencontre est une évidence. Ils créent ensemble ce spectacle participatif qui permet aux enfants de s'approprier les pas emblématiques de la danse hip hop, tout en découvrant de façon ludique une sélection musicale qui revisite les racines du mouvement Rap. En avant pour une battle endiablée dans le « cercle » rituel de la danse hip hop ou la « Soul Train ». Energie, partage et bonne humeur au rendez-vous !

rencontre préparatoire pour les enseignants

Une rencontre avec la chorégraphe et danseuse Julie Ollivier est proposée autour de ce spectacle, en amont des représentations. Elle est obligatoire pour les enseignants inscrits à ces représentations.

- Présentation du spectacle et de sa démarche participative
- Comment préparer l'encadrement de ses élèves
- **mercredi 12 janvier de 17h à 18h30 – Mairie de Besné**



interprètes concepteurs

Julie Ollivier,
Julien Barrault (Chilly Jay),
Jérôme Le Breton (Jay.B)



vendredi 28 janvier 2022
à 10h et 14h

Bouvron, Salle Horizinc

durée 1 heure
cycle 3



danse

Petit Terrien... entre ici et là

Hanoumat Cie

Entre ici... et là...

L'attraction terrestre qui nous oblige dès le plus jeune âge à lutter pour rechercher l'équilibre et nous mettre ensuite en mouvement, est le fil rouge de ce spectacle.

« Tout est source de jeu » pour la compagnie Hanoumat qui a puisé sa matière chorégraphique en observant les plus petits : comment apprivoisent-ils la gravité, quels gestes et quelles postures cela génère-t-il chez eux ? Passés aux filtres de la poésie chorégraphique, ces observations nous replongent en enfance, et construisent une pièce ludique et aérienne.

L'espace prend vie par l'oscillation et la vibration des objets culbutos comme dans une forêt magique. Les ombres amplifient et démultiplient le mouvement, délicatement accompagné par une bande sonore évolutive et la vidéo, pour aller progressivement vers l'apesanteur.

Petit Terrien... entre ici et là, c'est l'élan de vie, le plaisir de la vibration du debout sur notre belle planète !

Et si l'équilibre de la Terre dépendait de l'ensemble de nos équilibres ?

site compagnie

<http://www.hanoumat.com/accueil.htm>

Présentation en LSF

<https://www.youtube.com/watch?v=Ucyu0t6jSI&t=6s>

chorégraphie

Brigitte Davy

interprétation

Hélène Maillou

ou **Brigitte Davy**

scénographie, mise

en lumière **Bruno Cury**

création musicale

Jean-Michel Noël

création vidéo **Simon Astié**

vendredi 25 mars 2022

à 10h et 14h

La Grigonnais,

Espace Mil'LieU

durée **40 mn**

cycle 2



modalités pratiques •

Le questionnaire de préparation de l'année 2021/2022 est à remplir en ligne par l'intermédiaire de notre base de gestion Musique et Danse à l'école. Il vous permettra de renseigner vos souhaits concernant les ateliers de pratique artistique et de vous inscrire à la saison jeune public. Connectez-vous **avant le 5 juillet** à l'aide du lien de connexion personnel qui vous a été adressé par mail.

À noter : il vous sera demandé de renseigner un bilan de l'année scolaire 2020/2021 avant d'accéder à la préparation de la rentrée 2021/2022.

Une question ? Une difficulté ?

Gaétane Russon grusson@md44.asso.fr
02 51 84 38 99

Préparation des ateliers de pratique artistique

En fonction de l'activité choisie, du thème du projet et éventuellement de vos souhaits spécifiques, un intervenant vous sera affecté à la rentrée scolaire. Il prendra contact avec vous courant septembre pour fixer la date de la concertation initiale, selon la période souhaitée pour l'atelier.

Inscription à la saison jeune public

Vous pouvez inscrire de 2 à 4 classes par spectacle, en indiquant un choix 1 et un choix 2, et en veillant à respecter les niveaux indiqués (cycle 2 ou cycle 3). Les spectacles ne sont pas ouverts aux enfants des classes maternelles. Les écoles se verront confirmer leur inscription avant la mi-octobre.

L'inscription à la saison jeune public est facultative. La capacité d'accueil de la saison jeune public ne nous permet pas de satisfaire toutes les demandes. Les écoles dont la demande ne pourra pas être satisfaite se verront proposer un autre spectacle ou à défaut, seront prioritaires l'année suivante. Le transport en car des enfants vers le lieu du spectacle est organisé et pris en charge par nos soins.

Des **rencontres préparatoires** sont organisées à l'attention des enseignants en lien avec certains spectacles. Elles sont obligatoires. Nous vous remercions d'en tenir compte à l'inscription.

L'atelier de pratique artistique peut être conçu en lien avec la sortie au spectacle ; cela nécessite d'être anticipé en inscrivant les mêmes classes à l'atelier et à la représentation, dans la même discipline. Il vous faut par ailleurs nous le signaler, afin que nous en tenions compte dans l'affectation de l'intervenant.

L'école du spectateur

Une sortie au spectacle se prépare. Aborder la thématique du spectacle en classe, découvrir l'équipe artistique, transmettre les « codes » de la représentation : différentes approches sont possibles pour éveiller la curiosité des élèves et leur permettre de profiter pleinement de la représentation. Au-delà des outils proposés par Musique et Danse en Loire-Atlantique (dossier pédagogique, rencontres préparatoires), de nombreuses ressources en ligne existent pour vous accompagner.



**musique
et danse**
en Loire
Atlantique

11 rue Jules Verne
44700 Orvault
tél 02 51 84 38 88 • fax 02 51 84 05 55
contact@md44.asso.fr
www.musiqueetdanse44.asso.fr

 @musiqueetdanseenloireatlantique

 @musiquedanse44

 @musiqueetdanse44

musique et danse à l'école vos contacts

- musique à l'école

Barberine Blaise | bblaise@md44.asso.fr

- danse à l'école

Nathalie Rinaldi | nrinaldi@md44.asso.fr

- Chargée d'administration et de production

Gaétane Russon | grusson@md44.asso.fr

L'agence
Musique et Danse
en Loire-Atlantique
est subventionnée par



avec le soutien de